



Syndicat Local **FO Justice** CP SAINT-ÉTIENNE

DU TAPAGE À L'AGRESSION

Le 4 août 2024, a eu lieu une agression au Quartier Disciplinaire du CP de Saint Étienne.

En effet le détenu a été mis en prévention le 30 juillet 2024 suite à de nombreux tapages.

Le détenu D, a fait du tapage pour sortir de la cour de promenade, Il a refusé de retirer des chaussures et retourner son sac au sol. Il s'est ensuite jeté sur la jambe de la première surveillante de roulement. Une intervention pour le maîtriser à été ordonnée.

Résultat, un agent avec des douleurs au genou et 3 jours d'ITT et la gradée avec une douleur au poignet et au doigt et 4 jours d'ITT.

Et comme ci cela n'était pas suffisant, le même détenu a mis 3 fois le feu dans la même journée.

Le 5 août 2024, au repas, la même personne détenue est sortie avec une arme artisanale de sa cellule lors du repas et a menacé les agents. Une nouvelle fois la personne détenue a dû être maîtrisée.

FO justice Saint Etienne exige le transfert disciplinaire de ce fou furieux le plus rapidement possible.

FO justice Saint Etienne reste en soutien des collègues dans les démarches qu'ils souhaitent entreprendre.

FO justice Saint Etienne souhaite un bon rétablissement aux collègues.

FO justice Saint Etienne félicite l'ensemble des agents présents sur l'intervention.

FO Justice Saint-Étienne
Le 6 août 2024

